

CONDITIONS ET DROITS D'INSCRIPTION

Conditions : Être titulaire du baccalauréat ou du DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires).
Droits : L'inscription pour l'année universitaire est de 175€*, montant auquel il faut rajouter 103€* de CVEC à régler au Crous.

* Montants pour l'année universitaire 2024-2025

SUIVRE LA PROCÉDURE DE PARCOURSUP AU SEIN DE VOTRE LYCÉE

Pour tout renseignement concernant Parcoursup, veuillez contacter votre lycée.

Pour plus d'informations : www.parcoursup.fr

OBTENIR UNE ATTESTATION D'ACQUITTEMENT DE LA CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVE)

Avant de débuter votre inscription universitaire en ligne, vous devez vous acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du Crous sur cvec.etudiant.gouv.fr, pour un montant unique de 103 €. Un numéro vous sera communiqué à l'issue du paiement. Il vous sera nécessaire pour réaliser votre inscription universitaire.

S'INSCRIRE À UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Toute l'inscription universitaire se fait par internet sur:

<https://univ-cotedazur.fr/formation/candidater-et-s-inscrire/sinscrire>.

La procédure est dématérialisée, paiement et dépôt des pièces justificatives inclus. Elle se déroule à partir de la mi-juillet.

Votre certificat de scolarité est téléchargeable et imprimable sur votre espace personnel créé lors de votre inscription.



Adresse

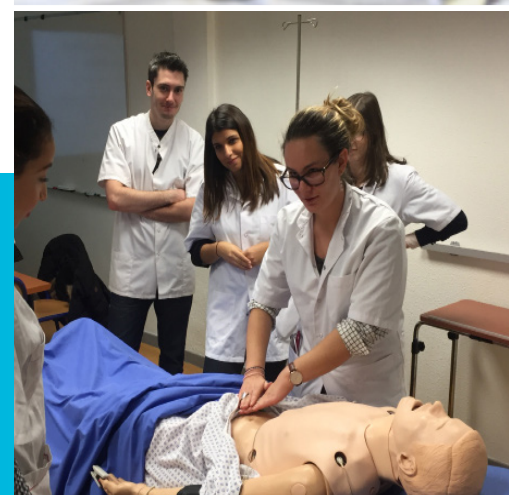
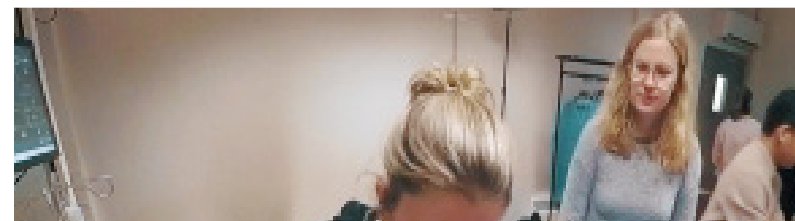
UFR de médecine
Université Côte d'Azur
28 avenue de Valombrose
06107 Nice Cedex 2



CONSULTEZ LES :

- Taux de satisfaction
- Taux de réussite
- Taux d'insertion

Les études de santé MÉDECINE, MAÏEUTIQUE, ODONTOLOGIE, PHARMACIE, MASSO-KINÉSITHÉRAPIE



medecine.univ-cotedazur.fr



Contact :



medecine.univ-cotedazur.fr



UFR Santé Médecine



UFR Médecine



unica_medecine

Comment accéder AUX ÉTUDES DE SANTÉ ?

Vous souhaitez vous diriger vers
des études de santé
MMOPK : médecine, maïeutique,
odontologie, pharmacie ou
masso-kinésithérapie ?

L'accès est possible en choisissant
l'une des
8 Licences accès santé (LAS 1)
proposées.



COMMENT FAIRE ?

Choisir sur Parcoursup une des huit licences accès santé (LAS 1) : cette première année est commune à toutes les filières MMOPK.

PRÉREQUIS POUR CANDIDATER EN SANTÉ :

L'entrée en 2^{ème} année de santé est sélective. En fonction des notes obtenues, et du seuil défini par le jury, vous êtes :

- Directement admis en 2^{ème} année de la filière de santé.
- Admissible à l'oral pour la ou les filières sur lesquelles vous avez candidaté.
- Ajourné.

Si vos notes ne vous permettent pas de candidater à MMOPK, mais que vous avez validé votre année dans les conditions fixées par la composante disciplinaire, vous passerez en LAS 2 sans qu'une chance vous soit décomptée.

Les étudiants peuvent candidater 2 fois en MMOPK s'ils réunissent les prérequis.

Attention : le redoublement en LAS 1 n'est pas autorisé, il se fait dans la licence disciplinaire d'origine, mais vous conservez le droit de vous inscrire en LAS 2 à l'issue du redoublement.

DURÉE DES ÉTUDES :

Les études de kinésithérapie et d'odontologie (dentaire) durent en général cinq ans. Les études de maïeutique six ans. Les études de médecine sont plus longues : de 10 années pour un médecin généraliste à 12 pour certaines spécialités chirurgicales.



La formation EN 1^{ÈRE} ANNÉE : LAS

STRUCTURE

SEMESTRE 1	UE Parcours disciplinaire	UE Parcours disciplinaire	UE Compétences transversales	UE Santé	UE Santé
	UE Parcours disciplinaire	UE Parcours disciplinaire	UE Santé	UE Santé	UE Santé

Les licences accès santé offrent huit parcours disciplinaires dès la première année.

Il est important de choisir votre LAS en fonction de vos compétences et
appétences en cas de non admission dans ces dernières,
vous poursuivrez votre parcours dans le domaine que vous avez choisi.